

Annexe 6Saison 2025 2026

1. Introduction

Ce document présente une expérimentation de règlement pour l'inclusion des joueuses en situation de handicap dans les CID 37 accueillant des joueuses valides.

2. Inclusion d'une joueuse en situation de handicap dans une équipe

Comme pour toute compétition, en acceptant le règlement toutes les joueuses valides et para-badminton acceptent de pratiquer le badminton ensemble.

Sont seuls concernés les joueuses Parabad de classement NC, P et D en fauteuil ou de catégorie SL3. Les autres joueuses Parabad sont considérés comme valides et ne « bénéficient » pas des compensations de surface de jeu ou de points.

Les CID concernés par l'inclusion de joueurs en situation de handicap sont les CID :

- DF1
- DF2
- DF3

Accès aux domaine sportif:

Le capitaine d'une équipe interclub ayant une joueuse en situation de handicap dans son effectif doit le signaler au capitaine adverse lors des échanges qui servent à définir la date de la rencontre.

Le capitaine recevant cette équipe doit informer le capitaine adversaire de la possibilité ou non d'accès (et les contraintes liées) pour des personnes en situation de handicap (renseignement ERP et accès handicap à demander au propriétaire du gymnase : mairie, Com Com..).

Si les locaux ne permettent pas à un joueur en situation de handicap d'accéder au gymnase, alors le capitaine ayant une joueuse en situation de handicap constituera son équipe sans les joueuses ne pouvant accéder aux locaux en toute sécurité.

3. Règles de jeux spécifiques

Les équipes peuvent être constitués avec des joueuses valides et para-badminton.

Les règles des rencontres opposant des joueuses valides et para-badminton sont adaptées en combinant les règles pour les joueuses valides et celles pour les joueuses para-badminton. La zone entre le filet et la zone de service est appelée rivière.

1. Tableaux de simple :

a. Pour les matchs en simple incluant une joueuse en fauteuil (WH) le jeu se déroule sur un demi-terrain de double avec les couloirs de fond, sans les rivières des 2 côtés du terrain (schéma en Figure 1). La joueuse fauteuil bénéficie d'un avantage de 5 points par set.



Annexe 6Saison 2025 2026

- b. Pour les matchs en simple incluant une joueuse SL3, le jeu se déroule sur un demi-terrain de double avec les couloirs de fond (schéma en Figure 1).
- c. Dans le cas d'un match opposant un WH à un SL3, le terrain est celui des joueuses fauteuils et on maintient les 5 points d'avance.

2. Tableaux de double:

a. Pour un match en double incluant une joueuse en fauteuil (WH), les zones neutralisées sont les rivières des 2 côtés du terrain sur toute la largeur, l'équipe de la joueuse Parabad bénéficie en plus d'un Avantage 5 points par set.

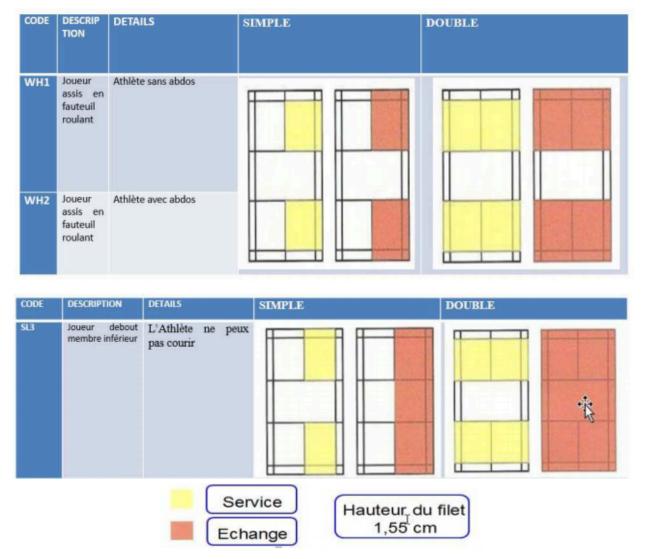


Figure 1



Annexe 6 Saison 2025 2026

Ci-dessous un tableau récapitulatif des combinaisons de match possible en Simple :

	Valide	WH	SL3
Valide	Règles des valides	Surface WH + avantage de 5 points à la joueuse WH	Surface SL3
WH		Règles para-badminton	Surface WH + avantage de 5 points à la joueuse WH
SL3			Règles para-badminton

Ci-dessous un tableau récapitulatif des combinaisons de match possible en Double :

	Valide + Valide	Valide + WH	Valide + SL3	WH + WH	SL3 + SL3	WH + SL3
Valide + Valide	Règles des valides	Surface WH + avantage de 5 points à la joueuse WH	Avantage 7 points à la joueuse SL3	Surface WH + avantage de 9 points à la paire WH	Avantage 9 points à la paire SL3	Surface WH + avantage de 9 points à la paire WH et SL3
Valide + WH		Surface WH	Surface WH + avantage de 5 points à la joueuse WH	Surface WH + avantage de 5 points à la paire WH	Surface WH + avantage de 5 points à la paire SL3	Surface WH + avantage de 7 points à la paire WH et SL3
Valide + SL3			Règles des valides	Surface WH + avantage de 5 points à la paire WH	Surface SL3 + avantage de 5 points à la paire SL3	Surface WH + avantage de 7 points à la paire WH et SL3
WH + WH				Règles para-badmi nton	Surface WH	Surface WH
SL3 + SL3					Règles para-badmi nton	Surface WH + avantage de 7 points à la



Annexe 6Saison 2025 2026



4. Adaptation sur les arrêts de jeu en milieu de set :

Avec l'attribution de point d'avance se pose la question des arrêts de jeu à 11 points. Cet arrêt de jeu peut arriver très vite en début de set selon la performance de celui qui a l'avantage points.

Ceci présente l'inconvénient d'avoir un arrêt de jeu possible au tout début du set ce qui est fort possible avec les points d'avance attribués.

Il est proposé la possibilité d'avoir un arrêt de jeu lorsque le second joueur atteint le score de 11, à la condition qu'un arrêt de jeu n'ait pas été demandé par les joueuses au moment où la première joueuse a atteint le score de 11.